



ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES RIVERAINS DU LAC-À-BEAUCE

Revégétaliser les rives du Lac, une priorité pour tous!

Cher propriétaire riverain du Lac à Beauce,

Beaucoup d'entre vous avez profité de l'offre de la Ville de La Tuque pour commander des plants à faible coût afin de reconstituer le couvert végétal des rives du Lac. C'est une nouvelle façon de voir nos terrains, au lieu d'une pelouse bien tondue, c'est plutôt un terrain où on laisse revenir la végétation naturelle ou encore mieux où on aménage notre terrain riverain en plantant des arbres, des arbustes et des plantes adaptés. Plusieurs craignent de perdre la vue sur le Lac. Cependant, il y a beaucoup d'arbustes de faible hauteur comme les potentilles qui font le travail de limiter l'érosion, de stabiliser le sol par leurs racines et qui ne cacheront pas la vue.



Pour l'Association c'est toujours primordial de vous inciter à poser les gestes dès maintenant qui permettront de garder notre lac en santé. Le Lac-à-Beauce est toujours sous surveillance. Il montre certains signes de vieillissement comme le développement majeur de plantes aquatiques dans certaines baies. Ces plantes aquatiques ne doivent pas être arrachées car elles se multiplieront davantage! La seule façon de limiter leur propagation est d'avoir une végétation abondante qui va filtrer les eaux de ruissellement, retenir les sédiments dans la terre et maintenir l'eau plus fraîche.

Rappelons que le code de civisme pour la circulation nautique que nous nous sommes donné est une autre manière d'éviter de brasser les sédiments du Lac et de favoriser le développement de ces algues.

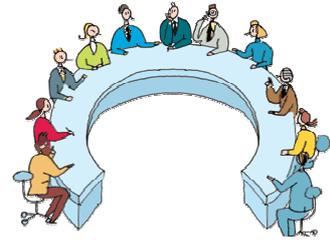
Alors à tous, bon travail de végétalisation et profitez bien de votre été!

Convocation à l'Assemblée générale annuelle de l'Association des propriétaires riverains du Lac-à-Beauce: le samedi [28 juin 2014 à 10 heures](#), à l'ancienne école Carignan, ... page 2

Convocation à l'Assemblée générale annuelle de l'Association des propriétaires riverains du Lac-à-Beauce:

le samedi 28 juin 2014 à 10 heures,
à l'ancienne école Carignan, 611, route 155 sud.

Venez avec un voisin!



Ordre du Jour de l'assemblée générale annuelle de l'Association des propriétaires riverains du Lac-à-Beauce

- 1. Mot de la présidente**
- 2. Lecture et adoption de l'Ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal du 6 juillet 2013**
- 4. Suivis de l'assemblée de 2013**
- 5. réalisations de l'Association 2013-2014**
- 6. présentation des états financiers par M. Payette**
- 7. Mot de M. Lethiecq , le du directeur général Ville de La Tuque**
- 8. M. Hénault, Superviseur en environnement présentera le bilan des visites d'inspection(fosses septiques et bandes riveraines)et de la suite du programme d'inspection**
- 9. Objectifs de l'Association pour 2014-2015**
- 10. Varia (vos propositions de sujets à aborder)**
- 11. Élections aux 7 postes d'administrateurs**
- 12. Tirage des prix de présence**
- 13. Levée de l'Assemblée**



Cotisation annuelle 2014

Participer à la vie de l'Association en devenant membre et en payant la cotisation annuelle de 20\$. Une enveloppe est jointe à cet envoi ou vous pouvez payer lors de l'Assemblée à M. Jacques Payette.

Dégel du Lac à cause de l'hiver long et très froid, les glaces nous ont quittées le 5 mai 2014



Une opération de grand ménage!



Vous avez vu sur L'écho de La Tuque, cette opération de grand nettoyage? 45 pneus amassés lors de cette fin de semaine du 31 août et du 1^{er} septembre, et cela c'est sans compter les vieux sommiers et autres débris.

Luc Gagné, nouveau propriétaire et nouveau membre du Conseil d'administration de l'Association a repéré ces déchets et proposé cette action de nettoyage. Cela n'a pas été long, Denis Adams, François Spain et Bob Slater se sont joints à lui pour faire une équipe du tonnerre pour cette opération d'envergure qui a finalement duré deux jours.

Ces débris étaient là depuis des décennies. On peut croire que maintenant, sensibilisés que nous sommes, de telles choses ne se produisent plus et heureusement!

Les produits de nettoyage sans phosphate: une nécessité pour nous protéger des algues bleu-vert ou cyanobactéries et des plantes aquatiques.



On le sait, le phosphore est nocif pour les lacs. L'opération de revégétalisation des rives vise justement à filtrer le phosphore des eaux de ruissellement. Une solution indispensable pour la santé de notre Lac.

Une autre façon de limiter le développement et la prolifération des algues bleu-vert est d'utiliser des produits de nettoyage sans phosphate. Oui, nos cuvettes des toilettes sont entachées par l'eau du lac et on veut que le blanc de nos vêtements soient plus blanc que blanc! Mais maintenant, un grand éventail de produits existent sans phosphate et sont tout aussi efficaces et protègent notre lac. Que ce soit pour le lave-vaisselle, le lavage des vêtements, l'entretien de la salle de bain, surveiller l'indication sans phosphate.

Allez voir sur le site de la Ville de La Tuque pour découvrir la liste des produits sans phosphate offerts par les commerçants locaux.

Vidange des fosses septiques: Inscription en juillet

Selon le règlement municipal sur le traitement des eaux usées des résidences éloignées, les fosses septiques doivent être vidangées à tous les deux ans pour les riverains qui habitent à l'année au bord du Lac-à-Beauce et aux 4 ans pour les propriétaires qui y habitent de façon saisonnière.



La Ville propose aux propriétaires qui veulent faire vidanger leurs installations septiques de s'inscrire en juillet sur le site de la Ville. Ils s'occuperont de l'appel d'offres et organiseront la route pour l'entreprise qui vidangera nos fosses. La facturation se fera par la Ville. Surveillez l'annonce de la Ville pour l'inscription.

QUALITÉ DE L'EAU: notre lac, toujours sous surveillance!

Depuis 2007, le suivi de la qualité de l'eau se fait en collaboration avec le Réseau de Surveillance Volontaire des Lacs. Celui-ci est chapeauté par le Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques. Tous les résultats des analyses réalisées depuis 2007 se retrouvent sur le site internet du Réseau SVL.



http://www.mddefp.gouv.qc.ca/eau/rsvl/rsvl_details.asp?fiche=208

Les mesures que vous retrouverez en détail sur le site du RSVL présentent beaucoup de variations. Pour cette raison, on nous recommande, pour une troisième année consécutive, de prendre de nouvelles mesures et échantillons pour l'analyse de l'eau afin d'avoir des résultats plus fiables.

La mesure de la transparence de l'eau se situe à 4,4 m ce qui est caractéristique d'une eau claire. La moyenne depuis 2007 est de 4,5 m. Cette variable situe l'état trophique de notre lac, dans la zone oligo-mésotrophe. C'est-à-dire qu'il montre des signes de vieillissement.

Depuis 2007, les mesures de transparence de l'eau et le phosphore total sont les mesures qui présentent le plus de variations. Il faut se rappeler qu'en période de pluie, les Matières En Suspension (MES) entraînées vers les systèmes de drainage ont une influence importante sur ces deux paramètres.

Les résultats démontrent l'importance d'améliorer le système de drainage autour du lac afin d'empêcher que les MES ne soient entraînées dans le lac et aussi, de veiller à ne pas perturber avec les embarcations à moteur ou autrement, les zones à faible profondeur.

Denis Adams